PROCES-VERBAL
de la réunion du Conseil Municipal
du 17 septembre 2026 en la salle de séances de la Mairie à 20h 30

ORDRE DU JOUR :

1) Approbation du procès-verbal de la séance du 7 juillet 2026
2) Avenant au marché public pour la réhabilitation d'un corps de ferme : restaurant A l'Arbre Vert et création d'une salle des associations pour le lot n°8
3) Prolongation d'un emprunt-relais
4) Révision du classement sonore des infrastructures terrestres
5) Subvention à l'Association Foncière
6) Questions diverses

Date de la convocation : 11 septembre 2026

Le Conseil Municipal s'est réuni sous la Présidence de Monsieur MOSER Marc, Maire.

Membres présents : Mesdames et Messieurs ARNOLD Myriam, DIETSCH Astrid, HOHMANN Leslie, HUCKEL Jean-Paul, MARTEAU Sabrina, OTTMANN Aline, OTTMANN Olivier, SCHNEIDER Jérôme, VOLTZENLOGEL Aurélie, VOLTZENLOGEL Eddy
Membres absents excusés : Madame et Messieurs CASPAR Thomas, HAMMER Justine, MOSER Eric, SCHUH Fabien,

Le Maire accueille l'assemblée et l'informe que le point n°4 doit être ajourné, les éléments nécessaires à l'examen du point n'étant pas réunis, puis procède à l'examen de l'ordre du jour.

Secrétaire de séance : Madame Nadine VOLKRINGER, secrétaire de mairie

POINT 1. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 7 JUILLET 2026

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, **approuve** le procès-verbal de la séance du 7 juillet 2026.

POINT 2. AVENANT AU MARCHE PUBLIC POUR LA REHABILITATION D'UN CORPS DE FERME : RESTAURANT A L'ARBRE VERT ET CREATION D'UNE SALLE DES ASSOCIATIONS POUR LE LOT N°8

a) Avenant n°1 pour le lot n°8

L'entreprise titulaire du marché pour le lot n°8 – Menuiserie Intérieure est l'entreprise MENUISERIE JUND de Weitbruch.
Considérant qu'il y a lieu de formaliser la moins-value pour travaux non réalisés suite aux changements intervenus en cours de projet, par un avenant n°1 se caractérisant comme suit :

Lot	Entreprise	Montant HT (en €) Marché initial	Avenant 1 HT (en €)	Nouveau Montant HT (en €)	Variation/ marché initial
08	MENUISERIE JUND	78 620,00	- 16 564,00	62 056,00	-21,07%

Sur ce, après en avoir discuté, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **approuve** l'avenant n°1 au marché de travaux de réhabilitation d'un corps de ferme – restaurant A l'Arbre Vert et création d'une salle des associations pour le lot n°8 comme détaillé ci-dessus.
- **autorise** le Maire à signer l'avenant et toutes pièces y relatives.

M. Eddy VOLTZENLOGEL rejoint l'assemblée.

POINT 3. PROLONGATION D'UN EMPRUNT-RELAIS

Vu la délibération du 1er juillet 2024 approuvant la réalisation d'une convention d'ouverture de crédit relais auprès du Crédit Agricole d'un montant de 800 000 € pour une durée de 2 ans ;
Le Maire expose que le prêt sus cité est arrivé à échéance le 31 juillet 2026 et que les fonds ont été entièrement débloqués. Un remboursement anticipé a été effectué pour un montant de 300 000 €. Compte-tenu du retard pris dans l'exécution des travaux et par voie de conséquence du décalage dans le versement des subventions et du reversement de la TVA, il est proposé de prolonger la durée de l'emprunt d'une année.
Sur ce, après discussion, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **approuve** le renouvellement de l'emprunt relais aux conditions suivantes :
 - durée : 12 mois à compter du 1er août 2026
 - montant : 500 000 €
 - périodicité du paiement des intérêts : trimestrielle
 - remboursement du capital : in fine
 - taux d'intérêts : variable indexé sur EURIBOR 3 mois flooré
 - frais de dossier : 0,10% avec un minimum de 150€
 - commission d'engagement : 0,20% avec un minimum de 150€.
- **autorise** le Maire à signer le contrat de prêt et tous documents y relatifs.

POINT 4. REVISION DU CLASSEMENT SONORE DES INFRASTRUCTURES TERRESTRES

Les documents nécessaires à l'examen de ce point n'ayant pas pu être communiqués par la Direction Départementale des Territoires, le point est reporté.

POINT 5. SUBVENTION A L'ASSOCIATION FONCIERE

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, **décide** d'attribuer une subvention, calculée sur le produit de la chasse, d'un montant de 2 684 € à l'Association Foncière pour l'année 2026.

POINT 6. QUESTIONS DIVERSES

Ont été évoqués les points suivants :

- Utilisation de la salle des associations.
- M. SCHNEIDER est volontaire pour être le représentant Enfance et Petite Enfance à la Communauté de Communes de la Basse-Zorn.
- Courrier de la CeA portant demande de contribution volontaire des communes au Fonds de Solidarité pour le Logement
- Dossiers de contribution Fonds de Sauvegarde de la Maison Alsacienne et du bâti traditionnel
- Reconduction du contrat d'intérim pour le remplacement d'un agent malade.
- Logements vacants dans la commune.
- Projet de mise en place de chauffages individuels dans les logements loués et de révision du mode de chauffage de l'école.
- Acquisition de terrain pour l'élargissement de l'accès à la salle polyvalente (piste cyclable, sécurisation de l'accès piéton…).
- Réunion des élus municipaux de la Com. Com. de la Basse-Zorn le samedi 26/09/2026.
- Avancée des travaux de la déchetterie et du rond-point sur la RD37. Ouverture de la déchetterie prévue pour le moment avant l'été 2027.
- Travaux forestiers : sortie à prévoir pour le Conseil Municipal.
- Achat de ventilateurs pour l'école.
- Mme MARTEAU est volontaire pour intégrer le Conseil d'Administration de la maison de retraite « La Solidarité »à Hoerdt.
- Prochaine manifestation organisée par l'ASSCK le 4 octobre 2026.

- Une réunion de la Commission Travaux sera organisée prochainement au sujet des travaux de voirie pour le nouveau mandat.
- Le prochain Conseil Municipal est fixé au mardi 28/10/2026 à 20h.

Séance levée à 22h00

Le Maire,
Marc MOSER

Le secrétaire de séance,
Nadine VOLKRINGER

Délibérations certifiées exécutoires par envoi en Sous-Préfecture et publication dématérialisée sur le site internet « kurtzenhouse.fr » le 18/09/2026.